



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

monnaie électronique

Question écrite n° 28226

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le lancement du « portefeuille électronique », MONEO. Ce nouveau moyen de paiement, sorte de carte bleue pour petits achats, semble avoir été mal accueilli par les consommateurs et les commerçants dans les sites pilotes où il a été mis en place. Beaucoup reprochent au système le coût des transactions, de l'installation des terminaux, et l'intrusion des banquiers dans la vie privée des consommateurs. Or il faut développer ce système pour diminuer progressivement la circulation du numéraire, qui entraînera la diminution des trafics, de la contrebande, du travail clandestin, etc. Des mesures comme la confidentialité des achats, ou le subventionnement de l'installation du système contribueraient au développement de ce système électronique de paiement. En conséquence, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28226

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2003, page 8572